



**Envoi par courriel**

Montréal, le 7 octobre 2019

Vincent Arsenault  
Président du conseil d'Administration  
Association Restauration Québec  
info@restauration.org

Monsieur,

Vous trouverez, ci-joint, les réponses au questionnaire que vous nous avez fait parvenir dans le cadre des élections fédérales 2019. Nous espérons que les réponses fournies vous permettront de mieux comprendre notre action politique.

Vous trouverez plus de détails concernant nos politiques sur notre site web :  
<http://www.blocquebecois.org/>

Nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe 2019 du Bloc Québécois  
3750, Crémazie Est, 4e étage  
Montréal (Québec)  
H2A 1B4

**Comptez-vous assouplir les modalités du Programme de travailleurs étrangers temporaires afin d'inclure les métiers peu qualifiés, sur un modèle similaire à celui du volet agricole? Avez-vous l'intention d'accélérer les délais de traitement des Études d'impact sur le marché du travail (EIMT) traités par Emploi et Développement Social Canada (EDSC) en rationalisant le formulaire et en créant un code de dispense de l'EIMT pour les métiers en situation de pénurie? Souhaitez-vous alléger la réglementation entourant la mobilité des travailleurs entre entreprises et limitant leur évolution à l'intérieur d'une même entreprise?**

*Le Bloc Québécois, à l'instar du gouvernement du Québec, demande de laisser la gestion à Québec du programme des travailleurs temporaires. Le programme est actuellement trop lent et trop complexe pour les PME qui manquent de personnel. Les entreprises doivent constamment renouveler leurs études d'impact sur le marché du travail, ce qui est compliqué, lourd et coûteux pour les PME.*

*Le Québec souhaite revoir le programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET) afin de mieux cerner les besoins des régions. La politique fédérale actuelle est lente et coûteuse pour les entreprises. Le fédéral demande aux entreprises de faire la demande pour une Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT). Cette étude vise à « prouver » que l'entreprise ne peut pas combler ses besoins en employés avec la population canadienne. Ces démarches sont longues et coûteuses pour les entreprises. Le système est lourd et Québec veut mettre la main sur ce programme afin de réduire la paperasse pour les entreprises et accélérer le traitement des demandes.*